



## Charte de l'InterComCom et du projet Galilée

Version 1 – décembre 2017

**L'InterComCom** est un collectif d'adhérent·es des EEDF, issu·e·s de plusieurs régions, qui a pour objectif de mettre à disposition, maintenir et développer des outils numériques de communication au profit des structures de l'association ayant décidé de participer au projet Galilée.

**Le projet Galilée** est une démarche de mise en place, maintien et développement par des bénévoles de serveurs éclés en région conçus pour mettre à disposition des adhérent·e·s des outils numériques de communication, et les former à leur utilisation. Ce projet a commencé en 2009 et a pris un élan inter-régional en 2017.

Les structures participant à ce jour effectivement au projet Galilée sont :

- Régions Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, IDF, Provence, Midi-Pyrénées
- Centre de Bécours
- Groupes nationaux Genres et sexualités, ENPA, Communication.

L'InterComCom est joignable sur cette adresse : [intercomcom@md2t.eu](mailto:intercomcom@md2t.eu)

### Participation au projet Galilée

#### Qui peut participer ?

La participation au projet Galilée est possible pour toute région qui le demande et s'engage sur les conditions ci-dessous. Les services de Galilée sont alors accessibles à tous les adhérent·e·s du périmètre régional.

En principe, un groupe local seul ne peut pas rejoindre le projet ; si la demande devait se présenter, une discussion avec l'équipe régionale de rattachement devrait avoir lieu avant décision de l'InterComCom.

Les SLA nationales et groupes de travail nationaux peuvent demander à intégrer le projet Galilée, s'ils informent l'échelon national et s'engagent sur les conditions ci-dessous. L'InterComCom est en principe favorable à ces demandes et les étudiera au cas par cas ; notamment, l'InterComCom pourra prendre en compte la cohérence entre l'extension des services au bénéfice des structures nationales et la politique de l'association en matière d'outils numériques.

La participation aux travaux de l'InterComCom est ouverte à tous·tes les adhérent·e·s qui le souhaitent, y compris si leurs structures de rattachement ne participent pas au projet Galilée.

#### Les conditions de participation

Pour qu'une structure participe au projet et bénéficie des services de Galilée, les conditions obligatoires sont :

- Qu'au moins un·e de ses bénévoles s'implique dans l'InterComCom et se forme au support utilisateur.rices.
- Qu'elle accepte le principe de la participation aux frais engagés par la mise en place et l'administration des services ainsi que les différents coûts liés à la vie de l'InterComCom. A ce jour, ces frais sont : les frais d'hébergement du serveur (220€/an) et une réunion annuelle physique des membres de l'InterComCom.
- Que le·la responsable de la structure communique ses codes Entr'écclés, l'InterComCom s'engageant à ne s'en servir que pour la synchronisation des adhérent·e·s pour nourrir le LDAP

(système d'authentification unique). Cette obligation ne s'applique pas aux groupes de travail nationaux.

- Que la structure ait pris connaissance des [CGU du projet](#), et des principes politiques de fonctionnement de l'InterComCom ci-dessous et les accepte.

Les conditions souhaitables mais non obligatoires sont :

- qu'un·e bénévole avec des compétences administration système / développement participe à l'InterComCom

## Les principes techniques

### Serveur

Le projet Galilée fonctionne à ce jour avec un serveur unique (machine virtuelle chez Tetaneutral.net, FAI associatif toulousain), lié à la région Midi-Pyrénées.

Les régions ne sont pas obligées de mettre en place un serveur physique propre, mais elles peuvent le faire si elles le souhaitent.

Tous les services sont partagés par l'utilisation d'une même base de données d'utilisateur·rices constituée via l'import d'Entr'clés.

### Services et socle commun

Le projet Galilée repose sur l'existence d'un « socle commun » de services, considérés comme essentiels à la majorité des régions et utilisateur·rices. Partant de là, les régions s'engagent à être solidaires pour le maintien prioritaire de ces services, même si ceux-ci n'ont pas été développés ou ne sont pas hébergés par elles.

Pour qu'un service soit socle, il faut :

- disposer d'une documentation à jour et de qualité ainsi qu'une liste des comptes et mots de passe nécessaires à son administration.
- que l'InterComCom valide l'intégration au socle.

A ce jour, le socle comprend : LDAP, service mail, mailman listes de diffusion, stockage seafile et services associés, camplive, louflasher.

Toutes les régions sont libres de proposer en outre de nouveaux services sur leur serveur, ou celui d'une région qui l'accepte. Bien que ces services ne fassent pas partie du socle, il est souhaitable que les développeur·r·ses tentent de maintenir un minimum de documentation.

## Les principes politiques

L'interComCom et le projet Galilée reposent sur les principes suivants :

- utilisation de logiciels libres
- respect des données personnelles des utilisateur·rices et de leur vie privée
- fonctionnement de type fédératif et décentralisé entre les structures
- gouvernance bénévole autonome et décisions collégiales par le biais de la liste mail
- attachement aux principes de l'éducation populaire, accent mis sur la formation et l'appropriation des outils par les utilisateur·rices

Le projet Galilée est membre du collectif [CHATONS](#) (Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires) et en respecte la charte.